

Baromètre 2025 de la santé financière des collectivités locales : Une fin de mandat entre résilience et fragilités

L'AFL, la banque des collectivités locales, dévoile la 6^{ème} édition de son Baromètre de la santé financière des collectivités. Fondée sur l'analyse des notes financières que l'AFL attribue à chaque collectivité, cette étude dresse un panorama chiffré de la situation budgétaire 2024 des communes, intercommunalités, départements et régions, à un an du renouvellement municipal et intercommunal.

Dans un contexte marqué par une inflation persistante, un ralentissement économique et un climat politique instable, ce Baromètre confirme l'émergence de deux blocs aux dynamiques divergentes : un bloc communal, globalement résilient, et un bloc départements/régions, en difficulté croissante.

Retrouvez le Baromètre sur le site de l'AFL : https://www.agence-france-locale.fr/app/uploads/2025/06/barometre_sante_financiere_collectivites_2025_compressed-1.pdf

Une note moyenne stable en apparence, mais des écarts qui se creusent

Avec une **note moyenne de 2,82 en 2024** – contre 2,77 en 2023 – la situation financière du monde local reste globalement soutenable. Si cette évolution peut sembler modérée, elle masque des **disparités croissantes entre territoires et segments de collectivités** : l'écart-type atteint 1,54, un niveau inédit depuis six ans.

« Ce Baromètre est un outil de transparence et de lucidité. Il révèle les lignes de fracture qui traversent le paysage local et souligne les efforts de gestion des collectivités locales, mais aussi les points de fragilité à traiter. », explique Marie Ducamin, Présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

Focus méthodologique :

Le Baromètre repose sur une note AFL de 1 (meilleure) à 7 (plus dégradée), calculée à partir de données publiques issues de la DGFIP. Cette note prend en compte :

- La solvabilité (55 %),
- Le poids de l'endettement (20 %),
- Les marges de manœuvre budgétaires (25 %).

Elle permet de suivre l'évolution des finances locales année après année, à travers des indicateurs compréhensibles, lisibles et comparables.

27 milliards d'euros de recours à l'emprunt en 2024

Deux éléments caractérisent l'exercice budgétaire 2024 et expliquent principalement l'évolution des notes des différents segments de collectivités locales : la forte progression des dépenses et un montant d'emprunt inédit. Ce dernier a atteint un niveau de 27 Mds€, soit +27% par rapport à 2023, levier actionné par l'ensemble des segments de collectivités.



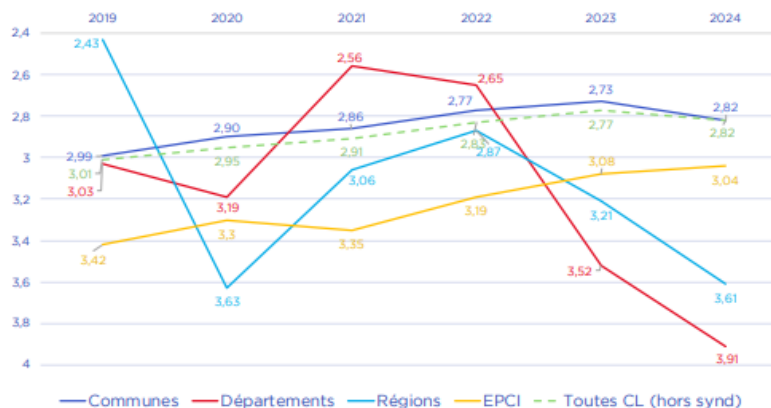
Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Bloc communal : une solidité maintenue malgré une légère détérioration

Si les communes restent les collectivités les mieux notées, avec une note moyenne de 2,82, elles enregistrent leur première dégradation depuis plusieurs années.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE



- L'épargne brute a baissé de 3,2 % pour s'établir à 14,9 Mds€.
- Les charges de personnel ont augmenté de 4,3 %, conséquence directe des mesures nationales (hausse du point d'indice).
- La baisse de certaines recettes dynamiques, comme les DMTO (-15,4 %).

Ce que cela implique ? Moins de capacité à autofinancer l'investissement, donc un

recours accru à l'emprunt (hausse de 12 % des emprunts nouveaux). Pour autant, l'endettement reste maîtrisé avec un stock de dette stable (+1,1 %).

Les communes se retrouvent, et ce depuis plusieurs mois, dans une phase de gestion plus contrainte, à un moment où les attentes (écologie, services publics, transition démographique) sont très élevées.

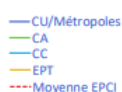
Intercommunalités : une trajectoire toujours bien orientée

Les groupements à fiscalité propre (GFP) affichent une note moyenne de 3,04, meilleure performance depuis la création du Baromètre. Ils confirment leur stabilité budgétaire, notamment dans les territoires urbains et périurbains.

- L'épargne brute, qui augmente de 1,8 %, a été portée par une dynamique fiscale plus robuste.
- Les dépenses d'équipement brut ont progressé de 11,5 %, preuve d'un effort d'investissement soutenu.
- Le recours à l'emprunt est resté contenu (+4,1 % seulement).

Les EPT (établissements publics territoriaux) deviennent même le segment le mieux noté, à 2,76, grâce à une baisse inédite de leurs dépenses réelles de fonctionnement.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE PAR ANNÉE



NB : La Métropole de Lyon et la Métropole du Grand Paris (MGP) sont intégrées aux CU/Métropoles

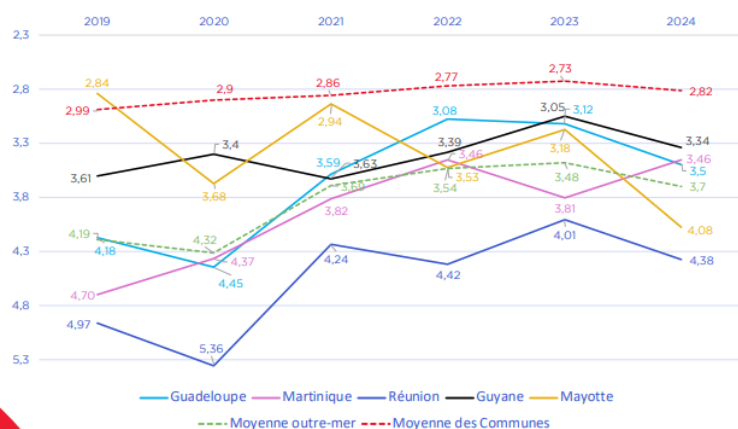


Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@ofl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Outre-mer : des trajectoires financières très différenciées

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES D'OUTRE-MER
PAR ANNÉE ENTRE 2019 ET 2024



Les collectivités ultramarines continuent d'afficher une situation budgétaire plus fragile que celles de Métropole, mais avec des contrastes notables entre niveaux de collectivités et territoires.

• Les communes ultramarines enregistrent une note moyenne dégradée, affectée par un environnement économique contraint, des chocs exogènes (crises sanitaires, catastrophes naturelles) et une moindre dynamique de recettes. La capacité d'épargne brute reste limitée et l'endettement progresse dans plusieurs territoires.

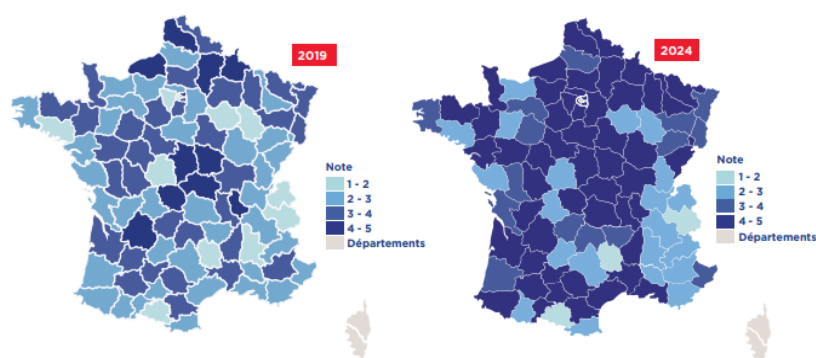
- À l'inverse, les groupements à fiscalité propre ultramarins (GFP) améliorent significativement leur situation, avec une hausse de l'épargne brute de 40 % et un recul du taux d'endettement. Cette performance est portée par des recettes de fonctionnement particulièrement dynamiques (+10,8 %).
- Certains territoires, comme la Guyane ou Mayotte, connaissent toutefois des situations spécifiques, avec des dynamiques divergentes entre communes et intercommunalités.

Départements : la plus forte dégradation budgétaire

Le bloc départemental est le plus fragilisé : sa note moyenne chute à 3,91, soit une détérioration de +1,3 points en deux ans. Il s'agit du niveau le plus dégradé depuis la création du Baromètre.

- L'effondrement des DMTO (droits de mutation), de 13,5 %, a encore privé les départements d'une recette majeure.
- Les dépenses sociales (RSA, APA, PCH) ont continué d'augmenter, en lien avec le vieillissement, la précarité et les besoins d'autonomie.
- Le panier fiscal départemental, réformé, est devenu plus dépendant de la conjoncture économique (TVA), donc moins prévisible.

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS
(2019-2024)



Pour la deuxième année consécutive, les départements se retrouvent avec une très faible capacité d'autofinancement, et doivent recourir massivement à l'emprunt, rompant avec les efforts de désendettement antérieurs.



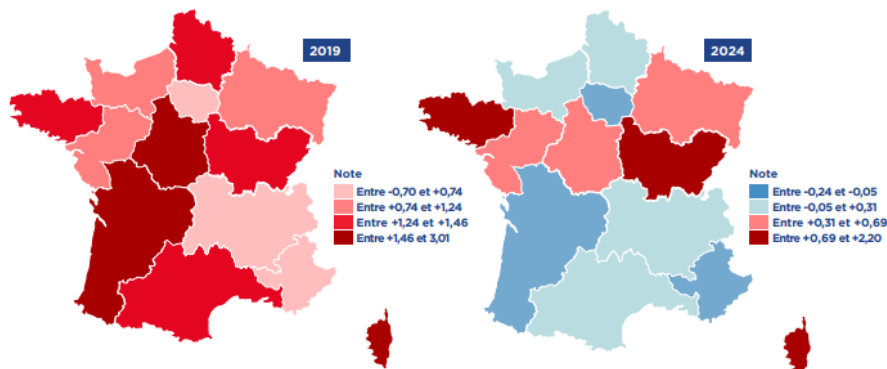
Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guigues@ofl-banque.fr - 06 74 94 29 66

Régions : fin d'un cycle de redressement

Les régions voient également leur situation se dégrader, après deux années de redressement. Leur note moyenne atteint 3,61, proche de celle observée en 2020, en pleine crise sanitaire. Elles subissent les mêmes tensions que les départements, avec une contrainte supplémentaire : des politiques d'investissement lourdes et structurelles (mobilité, infrastructures...).

ÉVOLUTION DES NOTES RÉGIONALES



- Les recettes stagnent, alors que les efforts d'investissement restent élevés.
- L'épargne brute se stabilise, mais ne suffit plus à couvrir les besoins d'autofinancement.
- Le recours à l'endettement augmente pour poursuivre les projets, notamment ceux liés à la transition écologique, pesant sur les ratios de solvabilité.

Conclusion du Baromètre : le monde local sous pression à la veille de 2026

Cette 6^{ème} édition du Baromètre confirme l'émergence de deux blocs au sein du monde local et révèle une accentuation des disparités entre territoires. La résilience des collectivités n'est pas illimitée et appelle à une réflexion structurelle sur leur autonomie financière.

« Alors que les collectivités seront de nouveau mises à contribution en 2026 pour redresser les comptes publics, la fin de mandat s'annonce incertaine et tendue, avec des exigences contradictoires entre rigueur et besoin massif d'investissement, notamment pour la transition écologique. À terme, c'est la capacité du monde local à rester le moteur de l'investissement public et de la cohésion territoriale qui est en jeu. », conclut Marie Ducamin.

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé près de 11,5 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2024, et compte aujourd'hui 1101 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr



Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66